

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° DNCMP/275/F/2017
POUR DES FOURNITURES DIVERSES EN FAVEUR DES PERSONNES VIVANT
AVEC LE VIH/SIDA(PVVIH).**

DATE DE PUBLICATION 22/06/2017

DATE D'OUVERTURE 24/07/2017

Objet

1. Le Ministère de la Santé Publique et de Lutte contre le Sida invite, par le présent appel d'offres, les soumissionnaires admis à concourir et à présenter leurs offres sous pli fermé, pour les fournitures diverses en faveur des personnes vivant avec le VIH/SIDA (PVVIH). La liste des fournitures, faisant objet d'appel d'offre se trouve à l'annexe1.

Financement du marché

2. Le présent marché est entièrement financé par le Budget Général de l'Etat, exercice 2017, alloué au Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida.

Spécification du marché

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national ouvert (AONO) que définit dans le Code des Marchés Publics du Burundi.
4. Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont composées par 16 lots et la compétition sera faite par lot. Chaque lot doit être au complet.
 - Lot 1 : Kit pour les lauréats en maçonnerie,
 - Lot 2 : Kit pour les lauréats en électricité ;
 - Lot 3 : Kit pour les lauréats en plomberie ;
 - Lot 4 : Equipement pour un Restaurant ;
 - Lot 5 : Atelier de couture ;
 - Lot 6 : Secrétariat public ;
 - Lot 7 : Equipement pour le cafétariat ;
 - Lot 8 : Articles pour la location ;
 - Lot 9 : unité de transformation du soja en lait ;
 - Lot10 : Kit pour Salon de coiffure pour dame ;
 - Lot 11 : Intrants d'agriculture et d'élevage ;
 - Lot 12 : Kit pour les lauréats pour salon des hommes ;
 - Lot 13 : Atelier de soudure ;
 - Lot 14 : Moulins ;
 - Lot 15 : Boutique de limonaderie.

[Signature]

5. L'ensemble des fournitures sont à livrer dans un délai maximum de : nonante (90) jours compté à partir de la remise de la lettre de commande signée par toutes les parties.

Condition de participation

6. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions techniques, juridiques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.
7. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés publics.

Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

8. Le dossier d'appel d'offres pourra être consulté tous les jours ouvrables de 7h 30 à 15 h 30 (heures de bureau) à l'adresse ci –après :
Secrétariat de la Direction Général des Ressources au Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida sise à l'Avenue Pierre NGENDANDUMWE, B.P 1820 /1139 Bujumbura - Burundi : Tél (257) 22 27 63 04, (257) 22 22 91 95, Fax (257) 22 22 91 96.
Il pourra être obtenu moyennant paiement d'un montant de **Cinquante mille francs burundais (50.000 Fbu)** non remboursable, sur présentation d'un bordereau de versement sur le compte n° 1101/ 001.4 ouvert à la Banque de la République du Burundi(BRB).
9. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit au Directeur Général des Ressources au Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida sise à l'Avenue Pierre NGENDANDUMWE, B.P 1820 /1139 Bujumbura - Burundi : Tél (257) 22 27 63 04, (257) 22 22 91 95, Fax (257) 22 22 91 96.

Présentation de l'offre

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission de **trois millions six cent mille francs burundais (3.600.000Fr .BU)**.
11. Les offres devront être soumises à l'adresse numéro ci-dessous : Secrétariat de la Direction Général des Ressources au Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida sise à l'Avenue Pierre NGENDANDUMWE, B.P 1820 /1139 Bujumbura - Burundi : Tél (257) 22 27 63 04, (257) 22 22 91 95, Fax (257) 22 22 91 96 au plus tard le 22.7.2017 à **9heures**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

12. Validité des offres

13. Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Date limite de dépôt des offres

14. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 22.7/2017 à **09 heures**. Elles peuvent également être remises main à main le jour de l'ouverture au président de la commission d'ouverture des offres avant que la séance ne soit déclarée ouverte.

15. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

Séance d'ouverture des offres

16. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants ainsi qu'un représentant de la DNCMP à l'adresse : Secrétariat de la Direction Général des Ressources au Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida sise à l'Avenue Pierre NGENDANDUMWE, B.P 1820 /1139 Bujumbura - Burundi : Tél (257) 22 27 63 04, (257) 22 22 91 95, Fax (257) 22 22 91 96 le 22.7/2017 à **9heures 30**.

Le PV d'ouverture doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et une copie est transmise à la DNCMP.

Critères de qualification

17. Les exigences en matière de qualifications sont:

❖ Offre technique :

1. la garantie de soumission ;
2. La preuve d'achat du dossier d'appel d'offres portant le numéro du marché ;
3. l'attestation d'une banque attestant que le soumissionnaire dispose de fonds nécessaires équivalent à 60% du montant de l'offre du soumissionnaire pour l'exécution du marché en cas d'attribution du marché ;
4. l'attestation de non redevabilité aux taxes et impôts délivrée en original par les services de l'OBR pour les soumissionnaires locaux;
5. l'attestation de non redevabilité délivrée en original par l'INSS pour les soumissionnaires locaux ;
6. Le certificat d'immatriculation fiscale (NIF) pour les soumissionnaires locaux;
7. L'acte d'engagement ;
8. Les spécifications techniques.
9. L'adresse fixe et connue du soumissionnaire ;
10. L'habilitation de signature

❖ Offre financière :

1. L'acte de soumission ;
2. Les bordereaux de prix et quantités ;
3. Le délai d'exécution.

N.B : L'absence ou la non-conformité de l'un des documents entrainera le rejet de l'offre lors de l'analyse.

Adresse

18. L'adresse au quelle il est fait référence ci-dessus est:

Le Secrétariat de la Direction Général des Ressources au Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida sise à l'Avenue Pierre NGENDANDUMWE, B.P 1820 /1139 Bujumbura - Burundi : Tél (257) 22 27 63 04, (257) 22 22 91 95, Fax (257) 22 22 91 96.

Fait à Bujumbura, le 20 / 06 / 2017.

**La Personne Responsable des Marchés Publics
et Directeur Général des Ressources au Ministère
de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida.**

Roger NDIKUMAGENGE

